

PROCÈS VERBAL DE LA 27^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016



LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020



23 membres de l'association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.
L'ensemble des membres du bureau de la saison 2019/2020 sont présents.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- ★ Les adhérents peuvent profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants et adolescents au badminton. Ils sont les bienvenus sur ces périodes pour découvrir votre activité ... et vous épater ! Cette saison 2019/2020 a permis à plusieurs jeunes d'y prendre goût !
- ★ L'A.S.L.C. est un club loisir qui accepte tous les niveaux du débutant au confirmé. L'esprit y est CONVIVIAL !
- ★ Cette année nous avons pu organiser notre soirée BlackMinton.

LE BILAN DE LA SAISON 2019/2020

>> BILAN DES INSCRIPTIONS

Pour les séances adultes : **60 adhérents** (48 adhérents en 2018/2019)

68% d'hommes

Moyenne d'âge = 39 ans

+ pour la section jeunes : **13 adhérents**

54% de filles

Soit un total de **73 personnes** inscrites à la saison 2019/2020, progression de 20% d'adhérents comparé à la saison 2018/2019.

>> LES ÉVÈNEMENTS

Tous les événements de la saison 2019/2020, et des années passées, sont illustrés sur le site internet de l'A.S.L.C. : aslcbadminton.com

★ Intervention de l'entraîneur :

Nous avons eu, pour la quatrième saison consécutive l'intervention d'un entraîneur pour dynamiser nos jeux. L'ASLC a proposé de progresser avec l'aide des conseils de Boris HERVIEUX. Boris nous a rejoint sur deux séances :

- Le jeudi 21 novembre 2019.
- Le jeudi 13 février 2020.
- Le samedi 11 avril 2020, **ANNULÉ à cause du confinement et des règles sanitaires restrictives.**

Ces interventions ont coûté au total 150 euros.

- **Est-ce reconduit pour la saison 2020/2021 ? avec le même coach ?**

L'idée est retenue. Néanmoins, l'assemblée souhaite tenter l'expérience avec un autre entraîneur.

PROCÈS VERBAL DE LA 27^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

★ Soirée de cohésion au bowling

Afin de mieux se connaître et d'échanger dans un autre cadre, une soirée de cohésion a été organisée le vendredi 6 décembre 2019. Nous avons partagé un repas au restaurant puis joué au bowling. Un co-voiturage s'est organisé pour l'occasion.

Pour que cette soirée soit abordable, l'A.S.L.C. a participé à hauteur de 5,50 euros par inscription au bowling.

★ La galette des rois :

Le jeudi 9 et le samedi 11 janvier 2020, un moment convivial a été organisé autour de galettes de roi de la boulangerie Bourneuf de Châteauneuf-sur-Sarthe.

★ La soirée Blackminton :



Le samedi 7 mars 2020, 40 personnes ont profité de l'animation proposée par l'ASLC, jouer au badminton dans le noir. C'est une première à Châteauneuf-sur-Sarthe ! Les membres du bureau se sont mobilisés dès l'après-midi pour préparer la salle et le repas. Le ruban adhésif fluo a permis de délimiter les cinq terrains. Le prestataire IdéaSports a installé des lampes UV pour l'ensemble de la salle.

Pour se repérer dans la nuit, les participants ont dû au préalable se vêtir de blanc ou de fluo, se maquiller de produit fluorescent et habiller les raquettes pour les rendre visibles.

Cette première édition est un franc succès, les joueurs ont échangé des volants jusqu'à une heure du matin dans une ambiance décalée et inhabituelle.

L'assemblée fait remarquer qu'un tournoi aurait été apprécié lors du Blackminton. Le tournoi annuel a été annulé à cause de la crise sanitaire.

PROCÈS VERBAL DE LA 27^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

★ Le championnat loisir :

ANNULÉ à cause du confinement et des règles sanitaires restrictives.

★ Le tournoi amical enfant/adultes :

ANNULÉ à cause du confinement et des règles sanitaires restrictives.

★ La section jeunes 10-15 ans :

Cette section concerne les enfants et adolescents à partir de 10 ans. Ils ont été encadrés par Pierre LEBRUN (Éducateur Sportif Diplômé d'État) tous les mercredis de 16h à 17h30, dans la nouvelle salle de sport de Châteauneuf-sur-Sarthe (« salle bleue ») en période scolaire. La cotisation était de 20 euros par an.

SUPPRIMÉ pour la saison 2020/2021, puisqu'à ce jour la municipalité de remplace pas Pierre LEBRUN et qu'elle nous a dépossédé de notre créneau du mercredi après-midi.

★ Le forum des associations :

ANNULÉ à cause du confinement et des règles sanitaires restrictives.

LE BILAN FINANCIER 2019/2020

La nouvelle commune Les Hauts-d'Anjou nous a alloué une subvention de **700 euros** pour l'année civile 2020.

Nous avons obtenue une subvention pour la soirée Blackminton de **300 euros** par le Crédit Agricole. Celle-ci n'a pas été versée comme indiqué par le directeur en mars 2020. Il faudra relancer une énième fois l'agence pour obtenir ce crédit.

BILAN DE L'EXERCICE 2019/2020 : **+464,92 euros.**

Solde au 31.08.2018 : 1870,73 euros.

Solde au 31.08.2019 : 1879,62 euros.

Solde au 24.08.2020 : **2344,54 euros.**

Voir l'annexe jointe.

LES INVESTISSEMENTS

• L'A.S.L.C. a payé 102 euros pour renouveler les fonctions du site internet sans publicité.

PROCÈS VERBAL DE LA 27^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR CETTE SAISON 2020/2021

Tous les joueurs sont les bienvenus tout au long de l'année dès 16 ans avec une autorisation parentale.

Un bulletin d'inscription individuel est à compléter et à transmettre avec le règlement de la cotisation annuelle à l'un des membres du bureau.

La visite médicale est valable 3 ans. Nous vous en demandons une copie.

La cotisation annuelle 2020/2021 est de 20 euros.

Nous acceptons les bons licences Super U jusqu'au 15 octobre 2020. Passé cette date, les bons de licences Super U seront refusés.

Les adhérents qui ont 25 années de cotisations sont désormais exonérés de licence.

Les joueurs s'engagent à respecter les consignes de sécurité actualisées par la Fédération Française de Badminton.

LES CRÉNEAUX D'OUVERTURE

La Mairie nous a donné deux plages : les jeudis à partir de 20h15 et les samedi à partir de 9h30.

ÉLECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

Comme tous les ans, l'A.G. est l'occasion de renouveler le bureau. Tous les volontaires sont les bienvenus pour s'investir d'une manière ou d'une autre dans la gestion de l'association.

Samuel MAUGIN quitte le bureau.

Les nouveaux membres du bureau :

Nicolas BÉCOT
Élodie VANDOMME
Anthony PLASSAIS
Olivier GALLET
Manuel TOUZÉ
Steven TESSIER

La déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association devra être transmise auprès de la préfecture. Une réunion de bureau sera organisée pour que ses membres attribuent les sièges.

Les sièges seront actualisés sur le site officiel aslcbadminton.com.

PROCÈS VERBAL DE LA 27^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.L.C

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Référent du club pour le samedi matin : Anthony PLASSAIS

Il faudrait plus de joueurs pour dynamiser le créneau du samedi !

L'assemblée propose de regarder une potentielle fusion avec le club de Champigné pour rassembler plus de joueurs le samedi matin.

Référent du championnat loisir : Nicolas BÉCOT

JEUX DE CLÉ des SALLES

Nicolas BÉCOT, Manuel TOUZÉ et Anthony PLASSAIS ont un double des deux salles de sport de Châteauneuf-sur-Sarthe.

VISA DES MEMBRES DU BUREAU DE LA SAISON 2019/2020

Président / Trésorier / Secrétaire

Vice-Président / Vice-Trésorier / Vice-Secrétaire

The image shows five handwritten signatures in black ink on a white background. From top-left to bottom-right, the signatures are: 'S Maugin', 'O. GALET', a signature that appears to be 'J. BÉCOT', 'Touzé', and 'Bécot'.